

L'horaire du Major Davel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 17

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 26 avril 1913 : Une demande en mariage (V. F.). — A la guiterra dau Sonderbon (Marc à Louis). — Les vieilles chansons (Pierre d'Antan). — (Boutades). — Pâques folkloristiques (Maurice Gabbud). — (Boutades). — Fêtons notre aimable patrie! — (Boutade). — Qu'est-ce? (J. M.). — (Boutades). — Français de Germanie.

UNE DEMANDE EN MARIAGE

Monsieur Patet faisait sauter sa fillette sur ses genoux. Tous les dimanches, sa seule joie est de jouer avec elle. Il envoie à l'église sa femme et la domestique pour être seul, deux heures, avec son unique enfant, cette mignonne créature aux boucles brunes, dont pendant douze ans il attendit la venue avec une impatience que l'âge n'avait pu émousser.

M^{lle} Patet court sur ses quinze mois. Joufflue et fessue à souhait, elle est ce que les mamans appellent un beau bébé. Sur les genoux paternels elle se trémousse en petite personne sûre de toute impunité, riant et hurlant à l'aise à voir les mines de l'auteur de ses jours quand elle fourrage dans ses cheveux, quand elle lui pince le nez ou qu'elle lui bouche alternativement les yeux et les narines, ou encore lorsqu'elle lui caresse le menton de ses minuscules pieds nus qu'il mange de baisers.

Elle les lui fourrait dans le cou, lorsque sonna le timbre de l'appartement. Son trésor dans les bras, M. Patet alla ouvrir. Un long personnage, maigre, sec, tout de noir vêtu, lui tendit sa carte en sollicitant « la grâce d'un entretien d'une haute importance ». Le petit carré de bristol portait ce nom :

ACHILLE D'ASTARAC

Paris.

A la vue de l'inconnu, M^{lle} Patet se mit à pleurer très fort. Ennuyé et intrigué tout à la fois, M. Patet introduisit le visiteur dans la « belle chambre », et s'efforça de consoler sa fille. Elle se tut en prenant des mains de M. d'Astarac une montre d'or qu'il balançait au bout de sa chaîne. M. Patet admira l'air de grandeur de ce Parisien, ses gants beurre frais, sa redingote d'une coupe irréprochable et ses fines bottines vernies. Une chose cependant le dérouta : il n'avait pas de cravate.

— Monsieur, dit M. Achille d'Astarac, depuis trois mois je loge à l'hôtel vis-à-vis de votre épicerie. On m'y sert, au petit déjeuner, du miel dont vous êtes le fournisseur, me dit-on. Je vous en fais mon compliment : il fleure bon les pins de montagne. D'où le tirez-vous ?

— D'Escherin sur Lutry.

— Connais pas... Ce qui m'est plus familier, monsieur, c'est votre vie exemplaire. De ma fenêtre, je la suis jour par jour depuis mon arrivée dans ce pays. Vous direz peut-être que je vous espionne : détrompez-vous, monsieur, je vous admire. De sept heures et demie du matin à midi et demi, et de deux à huit heures du soir, aidé de vos garçons de magasin, vous servez les clients, tandis que madame est à la caisse ; vous leur servez de bonne marchandise à des prix

honnêtes... Ne protestez pas, je me suis renseigné... Vous n'allez pas au café, sauf pour votre partie de cartes du samedi. Le dimanche matin, vous bercez cette charmante enfant, et, l'après-midi, vous faites une promenade en famille, bébé trônant dans la voiturette que vous poussez délicatement devant vous. Monsieur, je le dis sans flagornerie, vous êtes le modèle des pères.

— Vous me confusionnez, monsieur, mais je ne vois pas ce qui me vaut l'avantage de votre visite.

— Voici. J'ai l'honneur, monsieur Patet, de vous demander la main de mademoiselle votre fille.

D'ahurissement, le brave épicier eut un soubresaut qui arracha un cri d'effroi à M^{lle} Patet et fit rouler sur le plancher la montre d'or. Quand l'enfant eut de nouveau le brillant joujou et qu'elle se fut calmée, son père articula péniblement :

— Monsieur, il y a erreur ; je n'ai qu'une fille, que voici.

— Je ne l'ignore pas, et c'est bien à mademoiselle Patet, ici présente, que j'offre mon cœur, ma fortune et ma vie.

— Voyons, monsieur, vous plaisantez : elle tette encore sa mère.

— Croyez, mon cher monsieur Patet, que je n'ai jamais parlé plus sérieusement qu'en ce moment-ci.

« Les fous ne sont pas tous à Cery! » se dit l'épicier.

M. d'Astarac devina sa pensée.

— Vous me prenez pour un toqué... Si, si. Je lis cela dans votre regard... Je ne vous en veux pas. Toqué, je le serais, en effet, toqué et demi, si je songeais à épouser une enfant à la mamelle. Mais il ne s'agit pas de cela. J'attendrai que M^{lle} Patet ait ses vingt ans.

— Y a-t-il de l'indiscrétion, monsieur, à savoir votre âge ?

— J'ai trente-huit ans, sept mois et dix-sept jours.

— Dans vingt ans, cela fera la soixantaine.

— Moins seize mois et treize jours, mon cher monsieur. Et après ? En eussé-je soixante-dix, la belle affaire ! Pour la passion, il n'y a pas d'âge.

— Pas d'âge... dans les romans.

— Dans la vie, monsieur Patet, dans la vie ! Tenez, pour vous le prouver, voulez-vous que j'attende les vingt-cinq ans de mademoiselle votre fille ?

— Attendez d'abord que je l'aie mise dans son berceau, vous voyez qu'elle s'est endormie.

Il se passa dix minutes avant le retour de M. Patet. Quand il revint auprès de M. d'Astarac, il le trouva se promenant de long en large, l'air très agité.

— Monsieur Patet, fit-il assez brusquement, permettez-moi de vous réitérer ma demande.

« Diable ! pensa l'épicier, c'est un fou dangereux ; flattons sa manie ». Et tout haut :

— Je me sens très honoré, monsieur, et ne dis pas non en principe. Souffrez seulement que je consulte ma femme. Je viens de téléphoner à

une amie demeurant à côté du temple pour qu'elle la presse de rentrer.

— Il est inutile que M^{me} Patet se dérange : je connais les mères, jamais elle ne consentira à me laisser emmener votre fille aujourd'hui même !

— Emmener ma fille ?

— Eh ! oui, monsieur, sur le champ... Ne me regardez pas avec ces yeux terrifiés, monsieur Patet, j'aurai pour elle les soins d'une mère. Je ne suis pas un ogre. Vous voyez devant vous un malheureux plein de tendresses, lâché par sa femme au bout de huit jours de mariage. Elle me traitait de lunatique, l'insensée ! Lunatique ! moi, le descendant direct du philosophe Hercule d'Astarac, qui vivait avec des salamandres, et dont M. Anatole France a parlé avec tant d'émotion dans un de ses plus fameux ouvrages ! Lunatique ! parce que je ne veux plus d'autre femme que celle que j'aurai élevée moi-même dès sa plus tendre enfance, dont le cœur, l'esprit et le jugement se seront modelés sur moi, qui aura nourri, gouvernant, tout le luxe et le bonheur que lui donneront, avec mes cent mille francs de rente, mon amour paternel et plus tard, mon amour conjugal... De grâce, monsieur, allez me la chercher.

Pour gagner du temps, M. Patet répondit :

— J'y vais, mais auparavant vous partageriez bien une demi-bouteille de Villeneuve ?

— Qu'est-ce que cela ?

— Un assez joli vin de chez nous, que ne dédaignait pas l'empereur Napoléon III.

— Trêve de tergiversations, monsieur. Je ne suis ni buveur, ni bonapartiste, et si dans une minute votre fille n'est pas dans mes bras, je vous jette par la fenêtre !

— Dans ce cas, il ne me reste qu'à m'exécuter, repartit le pauvre homme en s'efforçant de dissimuler son trouble sous un sourire... Je vais la chercher.

— Je vous accompagne, car vous pourriez m'enfermer dans cette chambre.

Drelin, drelin, drelin ! La sonnerie de la maison annonçait à notre ami Patet le dénouement qu'il attendait avec fièvre : au lieu de M^{me} Patet, apparurent un brigadier de police et deux solidés agents qui, sur un signe de l'épicier, ligotèrent le fou et l'emballèrent dans une voiture stationnant à la porte.

Cette aventure troubla fort le sommeil de M. Patet pendant une semaine. Il lui arrivait de s'éveiller brusquement en s'écriant : « Les fous ne sont pas tous à Cery ! » V. F.

L'Horaire du Major Davel. — Les patriotes de 1798, à qui le canton de Vaud dut son affranchissement, eurent comme précurseur le major Davel. Est-ce parce que les hoirs d'Adrien Borgeaud, imprimeurs-éditeurs à Lausanne, ont, avec leur excellent horaire de poche, tracé la bonne voie aux éditeurs d'indicateurs de chemins de fer, qu'ils ont donné à leur publication le nom du héros vaudois ? Nous ne savons, mais nous devons reconnaître que l'*Horaires du Major Davel* demeure un bel exemple pour ceux qui se piquent de renseigner les voyageurs.